

L'edito



Philippe MIGNOT. Maire

Madame, Monsieur

En mars prochain, je ne me représenterai pas aux élections municipales. Il est important je crois de savoir s'arrêter à temps. J'ai toujours essayé d'agir pour offrir les meilleures conditions de vie possible aux Beaurepairoises et Beaurepairois. Je me rappellerai de nombreux regards, de nombreuses rencontres, de bons et mauvais souvenirs. Je veux garder en moi ce lien privilégié que nous avons su créer au fil des années. Je n'ai jamais considéré mon mandat de Maire comme une tribune politique, j'assume ce choix. L'absence d'appartenance n'a jamais nui aux convictions et c'est peut-être même l'inverse. Je n'ai jamais eu de posture, mais une liberté totale d'agir pour le bien commun et jamais pour un intérêt particulier. Je suis très fier du chemin parcouru ensemble. Je suis infiniment reconnaissant à celles et ceux qui m'ont aidé,

que j'imaginais possible. J'ai la conviction que le chemin que nous avons choisi toutes et tous était le bon. Je souhaite qu'il le reste différemment dans la manière naturellement, mais respectueusement. A partir d'avril prochain, je retrouverai mon métier de professeur des écoles. Je me consacrerai à mon merveilleux mandat de père, à ma famille et à mes amis car j'ai appris très tôt par mon histoire personnelle qu'il faut savoir garder du temps et dire aux gens qui vous entoure: « je vous aime ».

parfois au-delà même de ce

Je vous transmets au nom du Conseil municipal et en mon nom propre tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur pour l'année 2020 et pour l'avenir.

Je vous dis à bientôt dans les rues, au bord d'un stade ou au portail d'une école. Je n'oublie rien. Merci

Fies cordialement

Philippe Thypot

Ca s'est passé ...





RENCONTRES DU CINÉMA

La 31^{ème} édition des rencontres internationales du cinéma de Beaurepaire s'est déroulée du 17 au 20 octobre avec près de 3300 visiteurs. En ouverture, le spectacle «La buvette, le tracteur et le curé»



avec l'humoriste isérois Papagalli, a fait salle comble. Le festival a accueilli de nombreux acteurs et réalisateurs Les Chevaliers du Fiel, Camille Chamoux, Annie Gregorio, Mélissa Guers, Annie Mercier, Jean-Michel Bertrand et bien d'autres encore...

Sommaire

P. 2 - L'édito

P. 2 et 3 - Ça s'est passé...

P. 4 et 5 - Voeux du Maire

P. 6 - Commerçants

- Infos scolaires

P. 7 - Associations

P. 8 - Agenda

- Infos pratiques





Horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. 28 rue Français - 38270 Beaurepaire Tél. 04.74.79.22.60.

Site internet : www.ville-beaurepaire.fr mairie.beaurepaire@entre-bievreetrhone.fr

Police municipale : bureau situé en mairie Tél. 04.74.59.61.50 E-mail: pm.beaurepaire@entre-bievreetrhone.fr

COMMÉMORATION

La commémoration du 11 novembre 1918, est célébrée avec de nombreux citoyens devant le monument aux morts. et avec la présence du conseil municipal, Sylvie Dézarnaud, conseillère départementale, de d'anciens combattants, représentants d'anciens combattants, des sapeurs pompiers, des clubs sportifs, HIT Musique et le Réveil d'Epinouze. La cérémonie s'est terminée à la salle polyvalente par le discours du Maire.

TÉLÉTHON

Le samedi 21 décembre 2019 a été remis un chèque de 10 325 euros à l'AFM Téléthon. De nombreux événements ont permis de récolter cette somme : Fil rouge «chaîne de trombones» avec les écoles de Luzy-Dufeillant, de La Poyat et de Revel-Tourdan ; Vente de pommes ; Vente de gâteaux par l'USB Basket ; Lâcher de ballons par le Don du Sang ; Repas dansant et diverses animations organisées par les jeunes sapeurs pompiers dont la retraite aux flambeaux et la visite du Père Noël à la caserne.



REPAS DES SENIORS

Samedi 14 décembre 2019, la municipalité offrait le traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente de Beaurepaire, joliment décorée comme chaque année par Patrice. Le repas était préparé

par le cuisinier du restaurant scolaire, aidé du personnel municipal et servi par les élus, leurs conjoints et plusieurs bénévoles. Les bûches ont été confectionnées par Philippe Lauer, boulanger-pâtissier de la place de la Paix. Près de 260 personnes ont pu déguster ce menu de fête, l'animation était assurée, par «Dan's Orchestra» ; les musiciens et danseuses ont su créer l'ambiance. Le matin, les élus ont porté à domicile 110 plateaux-repas aux personnes ne pouvant se déplacer (même menu que celui servi en salle).



◆ PRÉVENTION CONTRE LA DÉLINQUANCE

L'instance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Bi-communal Beaurepaire-La Cote Saint André s'est tenue le lundi 2 décembre 2019 en Mairie à Beaurepaire.

Chaque année, à cette occasion, un bilan des actions, autour des 4 axes de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation, déclinés localement, est réalisé : prévention de la délinquance, prévention de violences intrafamiliales, tranquillité publique et prévention de la radicalisation.

Accueillis par les maires des deux communes, Monsieur MIGNOT pour Beaurepaire et Monsieur GULLON pour la Côte Saint André, et par les coordinateurs du CLSPD, les services préfectoraux, le parquet du Procureur, la

gendarmerie, le Département, le Centre Social de l'Île du Battoir, le CCAS de La Cote Saint André, France Victime/APRESS 38, L'éducation nationale, la Maison des Adolescents, l'OPAC 38 et les bailleurs sociaux du territoire, ainsi que la déléguée départementale aux violences Intrafamiliales, tous partenaires du CLSPD, ont pu rendre compte et prendre connaissance du travail réalisé.

Lors de ce temps, un point sur les problématiques importantes est fait. Cette année c'est notamment la question de la prévention des addictions et la lutte contre le trafic de stupéfiants qui a été soulevée, question qui guidera le CLSPD dans ses futures actions.

ARBRE DE NOËL

Le 17 décembre dernier, le père Noël s'est invité à la mairie pour apporter des cadeaux aux enfants des membres du personnel. C'est autour d'un délicieux buffet que les participants ont pu partager un moment convivial en la présence du Maire et de plusieurs adjoints et conseillers présents pour la circonstance.





Ce n'est pas ce soir une cérémonie de vœux tout à fait comme les autres, je ne serai plus Maire dans quelques semaines. L'habitude prise était de vous dresser un bilan de l'année écoulée à Beaurepaire, puis de vous énoncer quelques perspectives pour la prochaine, vous comprendrez ce soir que je m'attacherai plus à un bilan de ces 2 mandats écoulés. Alors oui en 2019 la commune a continué sa transformation comme nous nous y étions engagés. La rénovation des terrains de tennis a été menée à son terme. La chaussée et les trottoirs de la rue français dans sa partie basse ont été terminés. Il en est de même pour les escaliers reliant l'avenue Victor Hugo à la place des vignerons.Des travaux d'embellissements et d'amélioration du cadre de vie se sont poursuivis, je pense au square Berthin rue de Luzy qui donne un nouveau visage à ce secteur, tout comme l'aménagement paysagé de la place Vaucanson derrière l'église. Je pense aussi aux aménagements de sécurité, comme la réalisation d'un nouveau plateau ralentisseur sur



l'avenue Louis Michel Villaz. De nouveaux abris bus à la gare routière avec le réaménagement aux normes d'accessibilité des quais pour les usagers. Je pourrai également évoquer la rénovation des portes de la salle du rocher et d'autres réalisations plus ou moins importantes mais répondant à chaque fois à un besoin réel. Ce balayage rapide, des réalisations terminées de 2019, illustre la volonté permanente qui a été la nôtre pendant ces 2 mandats.

Agir, rénover, changer, améliorer et créer.

2 mandats, soit 12 ans ne se résume pas en quelques mots, mais c'est mon rôle ce soir de vous en rappeler les grandes lignes, au nom de l'ensemble des élus qui ont œuvré avec moi pendant ces mandats.

Je suis très fier du soutien fort que nous avons su apporter aux écoles ainsi communales, assurant renouvellement du mobilier régulier et un équipement technologique adapté à notre époque. Notre investissement également permis d'assurer de nombreuses classes transplantées tant à Paris, en Allemagne ou à la mer. Nous pouvons également collectivement être fiers de notre action en termes de travaux. Nous avons aujourd'hui la possibilité de marcher de la place du Jeu de Paume au centre administratif sur des zones piétonnes aménagées, sécurisées et aux normes d'accessibilité. Cette

réalisation tient en une phrase, mais elle est bien le fruit d'années de travail, de la succession de différentes phases et d'un plan financier rigoureux. Je pense notamment à cet instant, à l'épisode de l'effondrement des maisons de la rue Victor Hugo provoquant la fermeture de cet axe essentiel pendant près de 6 mois. Au-delà de la gestion de cette situation compliquée, nous avons su saisir cette occasion pour intervenir sur les réseaux, les trottoirs et la chaussée. Le centre ville a vu au cours de ces années de nombreuses façades être refaites, notamment grâce à l'incitation financière de la commune en délimitant un périmètre précis pour accélérer la rénovation du bâti. Nous avons eu une politique de concertation et d'échanges avec les bailleurs sociaux, notamment l'Opac 38 qui ont permis au cours de ces années la rénovation des principaux sites que sont Michel Villaz et l'ensemble Charles de Gaulle/Jean Jaurès ; Mais également la création de logements neufs comme la résidence du jeu de Paume vers la salle du Rocher. De nouvelles places de stationnement ont été crées. Je pense au parking du cinéma où la commune a fait démolir les locaux de l'ancienne supérette, afin notamment de faciliter l'accès aux différents établissements scolaires de ce secteur et aux commerces.

Agir en tant qu'élus municipaux c'est aussi gérer le patrimoine municipal. Nous aurons au cours de ces 12 ans permis la rénovation d'une partie de l'intérieur de l'église, remis aux normes électriques la salle du Rocher, aménager un nouveau centre technique pour les salariés de la ville et bien entendu en collaboration avec la CCTB à l'époque, réaliser un nouveau centre administratif rue Français répondant aux nouvelles normes et offrant des conditions de travail et d'accueil tout autre que celles existant auparavant. Notre action sur le cadre de vie aura été aussi très importante, je pense au fleurissement de la commune qui aura connu de nombreuses évolutions, différents



aménagements paysagés, des nouvelles techniques auront été mises en place.

Le nettoyage de la commune aura aussi

évolué, avec l'usage plus efficace d'une balayeuse, complété par un travail manuel fastidieux souvent anéanti par les gestes irresponsables de quelques uns qui pensent trouver dans le dépôt sauvage d'ordures l'aboutissement d'une individuelle stratégie qui n'est en faite que l'expression d'une bêtise

réelle. Nous avons au cours de ces 2 mandats, crées et confortés différents cheminements piétons. Je pense à celui de l'avenue Auenwald, mais également aux liaisons entre le plateau et le centre-ville. Le marché hebdomadaire a été aussi restructuré pour permettre une meilleure sécurité des piétons.

Abordant le sujet de la sécurité, je veux vous rappeler à quel point ce sujet était prégnant à mon arrivée en 2008. Nous avons tout de suite agi afin de permettre l'installation d'une vidéo protection qui s'est depuis étendue, améliorée, devenue indispensable pour dissuader ou apporter des éléments clés à de nombreuses enquêtes.

Notre action en faveur de la tranquillité publique a été multiple, nous avons en 2011 crée le conseil local de la prévention de la délinquance qui a permis à la commune de se doter de différents outils et de travailler de manière plus efficace

avec de nombreux acteurs de la prévention.

Je veux saluer en cet instant, le Centre social de l'Île du Battoir dont je veux souligner l'importance pour notre Commune au-delà même de ce sujet.

Je veux rendre un hommage aux gendarmes pour leur

action et les échanges que nous avons eus tout au long de mes mandats.

Je garderai une satisfaction prudente nécessairement, mais réelle, de nos réussites dans le domaine de la prévention de la délinquance.

La commune de Beaurepaire, c'estaussi et surtout ses nombreuses et diverses associations. Tout au long de mes mandats, nous avons maintenu un niveau d'aide élevé. Je sais que vous êtes le cœur de la commune, les activités et services que vous proposés sont une grande part de notre richesse locale. Nous avons en 12 ans, crée une maison des associations en partenariat avec la Communauté de Communes, aménagé un nouveau local pour la bibliothèque désormais municipale, rénové et agrandi le gymnase municipal, rénové le parquet de cette salle, mis à disposition une aile des anciens tabacs pour le Secours populaire et le club de musculation,

permis la création du potager solidaire, et tant d'autres choses...Ce soutien fort est normal. C'est une juste reconnaissance pour

l'engagement bénévole devenant si rare.

Toutes ces actions, ces engagements tenus, ce soutien renouvelé chaque année ont un coût. Je veux ici aborder un rapide bilan financier de mes 2 mandats. En 12 ans, nous n'aurons jamais augmenté la part locale d'imposition, privilégiant en permanence l'autofinancement.

Nous connaissions nos

ressources, nous adaptions nos dépenses. Le désendettement aura été permanent.

Retenez qu'en 2008 lorsque je suis devenu Maire, l'endettement était de l'ordre de 2000 € par habitant, il est aujourd'hui de 730 €.Cette gestion rigoureuse n'a pas empêchée d'agir. Elle était même nécessaire face à la baisse de plus de 350 000 € de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état en 12 ans. Souhaitons que dans l'avenir la commune poursuivra cette juxtaposition de bonne gestion et d'actions.

Nous laisserons à nos successeurs au-delà de cette situation financière saine, 3 dossiers maieurs :

- La restauration scolaire sur le site Gambetta. Ce projet est lancé et son financement assuré. Nous avions fait de ce dossier une priorité pour de meilleures conditions d'accueil et la sécurité des enfants. Ce cheminement à l'heure

des repas à travers la ville parfois sous de fortes pluies n'est plus acceptable. L'inauguration devrait avoir lieu dans un peu plus d'un an

- Il y a le plan local d'urbanisme dont la réalisation est effectuée par un bureau d'études spécialisé. Son avancée est grande, il n'est pas à ce jour totalement finalisé. Vous pourrez assister à

des réunions publiques et les prochains élus le porteront. Je salue le travail de fond qui a été effectué sur ce sujet, notamment dans une ville où le risque d'inondation est une contrainte forte.

- Les prémices pour l'aménagement de surfaces du quai des Terreaux ont débuté, une part du financement est déjà inscrite au budget et différents scénarii ont été réalisés par un bureau spécialisé. Il appartiendra là aussi aux prochains élus de faire des choix concertés avec les usagers pour permettre cette réalisation tant attendue.

Au terme de ce panorama forcément partiel de nos actions, je suis extrêmement reconnaissant à toutes celles et tous ceux qui nous ont permis de tenir tant d'engagements que nous avions pris devant vous.

















Commerçants



Changement d'adresse et d'enseigne

Yannemma sport présent depuis 10 ans au centre de Beaurepaire pour changer en

TECHNICIEN DU SPORT

sur la zone du Suzon. TEXTILE CHAUSSURES ACCESSOIRES - Retrouvez vos marques NIKE / ADIDAS / PUMA /LACOSTE / ASICS DE LA TAILLE BABY AU 3XL sur une surface de 350 m². Ouvert le lundi de 14h30 à 19h00 et du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, fermé le dimanche.

ZAC du Suzon - 38270 BEAUREPAIRE Tél. 04 74 84 71 36



Nouveau

OUVERTURE EN FEVRIER

700 m² pour votre plaisir

L'EMPIRE DE LA PÊCHE

ZAC du Suzon - 38270 BEAUREPAIRE Tél. 04 74 54 14 11 www.empiredelapeche.fr

INAUGURATION

SAMEDI 15 FEVRIER 2020 avec la présence exceptionnelle de PIERRE SEMPE et JEAN-CLAUDE TANZILLI

Infos scolaires

Le 19 décembre 2019, le père Noël a fait une visite à l'école maternelle à la grande surprise des enfants.

Un goûter leur a été offert à cette occasion par la municipalité et le sou des écoles. Les enfants ont pu partager leur chanson appris en classe et lui ont donné quelques dessins et confidences.



⇒ INSCRIRE SON ENFANT À LA

MATERNELLE La 1ère inscription à l'école maternelle publique de votre enfant, né en 2017, se fait en Mairie. Venez à partir du 3 février 2020 avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.







Une Entente, un territoire : Bièvre Valloire Handball

L'Entente BVH est née, il y a quelques années, d'un regroupement de 3 clubs de handball, **U.S.Beaurepaire Handball** / HBC Côtois / HBC Sillans. On comptabilise 2 salariés : un salarié de l'USBH (Simon) et une salariée sur l'Entente BVH (Océana).





Avec 400 licenciés dont la moitié de moins de 18 ans, BVH c'est 26 équipes sur 10 catégories différentes. Avec 60% de garçons et 40% de filles. L'USBH représente la moitié des effectifs de l'Entente BVH, soit 200 licenciés.

Le territoire de BVH correspond à la carte scolaire de notre territoire, centré sur ses écoles,

ses collèges et son lycée de secteur. Nos jeunes jouent et sont en classe ensemble...Au lycée Hector Berlioz où nous développons la pratique du handball dans le cadre de l'Association Sportive, se côtoient des jeunes de Beaurepaire, la

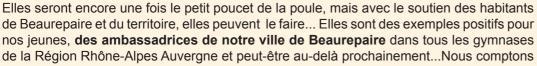




Côte Saint André et Sillans...entre autres...Un bassin de vie, de rencontres, avec une vraie identité.

N3F: Nos filles invaincues en première phase

Samedi 7 décembre, gymnase Municipal de Beaurepaire. En gagnant Etoile-Beauvallon (21-16) dans un gymnase bien rempli, les SF1 terminent en beauté cette première phase. Direction les Play-Off! Huit victoires et deux nuls, tel est le joli bilan des filles de Franck et Simon. Le maintien en N3 étant garanti, l'équipe et le staff peuvent même rêver plus haut. Dès le 12 Janvier un autre épisode commencera avec des adversaires de haut de tableau dans cette poule de play off pour l'accession à la Nationale 2.





sur votre soutien pour nous aider à changer le regard de certains..., sur des performances sportives qui sont tout sauf ordinaires.

Un panneau de ville sera installé en janvier 2020 et annoncera les matchs et événements BVH. Venez les voir le week-end, ainsi que nos Seniors garçons qui évoluent en Honneur régional. Venez voir également nos jeunes en Excellence Régional ou en Territorial, le spectacle et le plaisir de jouer seront toujours au rendez-vous.

Le Président de l'USBH Nicolas CHARPAIL



La Compagnie Éphémère

Le collectif la rocaille propose :

Une Nuit de l'improvisation, le vendredi 14 décembre, de 20h à 01h. Artistes et compagnies du collectif la rocaille se retrouvent pour une rencontre d'improvisations aux croisements des disciplines artistiques. Bienvenues à toutes personnes désireuses de participer! Venez avec vos instruments, poésies, textes, chansons,... ou tout simplement votre élan et votre bonne humeur. Buvette au profit du collectif, buffet partagé.





La compagnie Éphémère accueille la compagnie Krémenciel venue de Lyon en résidence de création la semaine du 24 au 29 fév. 2020. Ils présenteront leur création en sortie de résidence le samedi 29 fév. à

18h30. DEMI (titre provisoire)

En 2019, Héraclès est toujours seul face à son destin. Demi-dieu mais surtout demihomme, il est le représentant de la force et de la bravoure. Pourtant, sa vie de vices et d'excès fera naître en lui une véritable dualité. Devra-t-il perdre son intégrité pour vaincre ? Avec Sofiane Distante, danseur hip hop contemporain - Chorégraphie :

Loréna Sajous - Entrée libre, participation « au chapeau ».

Agenda

BIBLIOTHÈQUE-BEAUREPAIRE

Vendredi 24 janvier 2020 au cinéma le film et lecture : «Algérie, je vous

écris» en présence de l'auteur Philippe Jean-Marie.

Mercredi 19 févier 2020 : Atelier carnaval de 15h à 17h

Jeudi 5 mars 2020 : Soirée pyjama à 18h Mercredi 8 avril 2020 : Vive le printemps Jeudi 30 avril 2020 : Soirée pyjama à 18h

SKI LOISIRS BEAUREPAIRE - SORTIES Dim. 02 fév. : Les 7 Laux (7h)

Sam. 08 fév. : St François-Longchamp (6h30)

Sam. 22 fév. : Les Karellis (6h30) Sam. 07 mars : Valloire (6h30)

Sam. 21 mars: Les Ménuires (6h30)

Sam. 04 avril: Tignes (6h30)

Adhésion: adulte: 10 € - enfant: 5 € pour moins de 18 ans

TARIF DES SORTIES: Car + forfait + assurance: 45 €

Piéton, ski de fond: 25 € (car uniquement)

Inscription avant le jeudi 18h : - au MAGASIN YANNEMMA SPORTS

71 rue de la République à BEAUREPAIRE - ou en ligne sur

https://www.apayer.fr/skistvallier - Départs de l'ancienne gare SNCF (être présent 15 mn avant) - Contact : 06 61 37 16 46

COMITÉ DE JUMELAGE BEAUREPAIRE-AUENWALD

Samedi 8 février 2020 à 20 h, salle du Rocher, soirée théâtre avec la troupe « La Farandole » qui interprétera «Drôle de temps au Filkistan», organisée par le Comité de Jumelage Beaurepaire-Auenwald.

SEL DE BEAUREPAIRE (Système d'Echange Local) Un SEL, c'est une association dont les membres échangent entre eux des Services, des Savoirs, des Compétences et des Savoir-faire, il s'y tient aussi des ateliers et des sorties. Dans un SEL, les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, dans le désir d'évoluer vers plus d'humanisme et de solidarité. Le SEL de Beaurepaire vous accueille à bras ouverts, les réunions sont ouvertes à tous

· le 15 février 2020, de 9h à 16h, salle Polyvalente, pour son

anniversaire (5 ans)

• le 8 mars 2020, de 9h à 16h, salle du Rocher, pour l'Assemblée Générale - Contact : 06 62 13 03 45 www.seldebeaurepaire.fr

SECOURS CATHOLIQUE

Vendredi 28 Février 2020 - à 20h30 - salle polyvalente de Beaurepaire - le Secours Catholique organise une soirée tonique et décoiffante : Concert Alain-Noël Gentil.

A l'invitation du Secours Catholique de Beaurepaire, Alain-Noël Gentil, qui conjugue sa fonction de prêtre à St Egrève avec celle de chanteur et musicien, vient donner un concert avec son équipe et ses musiciens. Des chansons sur tous les thèmes de la vie, des plus légers aux plus graves : chacun pourra se retrouver dans au moins l'une d'entre elles.

ENSEMBLE VOCAL DE LA VALLOIRE

Samedi 7 mars 2020 à 20 h, salle du Rocher, soirée théâtre avec la troupe « Eclats de Voix » qui interprétera «Le Squat», organisée par l'Ensemble Vocal de la Valloire.



ELECTIONS MUNICIPALES 2020
Dimanche 15 mars 2020 pour le 1er tour et dimanche 22 mars 2020 pour le 2ème tour.

Bureau n°1 et 3 : salle des mariages

28 rue Français

Bureau n°2 et 4 : école maternelle -

Rue Gutenberg

L'adresse de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale. Pièces OBLIGATOIRES pour voter : une pièce d'identité + une carte d'électeur (conseillé) - Contact : Mairie de Beaurepaire - M. Moreau au 04.74.79.22.64 ou frederic.moreau@entre-bievreetrhone.fr

En cas d'absence, possibilité de voter par procuration. Demande de procuration à la gendarmerie de Beaurepaire. Si votre adresse postale a changé en cours d'année, merci de la signaler en mairie.

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Jeudi 19 mars 2020 - Rassemblement place du Jeu de Paume à 17h45 - Départ du défilé à 18h jusqu'au Monument aux Morts, place Étienne Dolet.

ASSOCIATION LE POTAGER SOLIDAIRE

Vendredi 10 Avril 2020 à 18h Salle polyvalente de Beaurepaire Assemblée générale de l'Association le Potager Solidaire.



PERMANENCES SOCIALES 28 rue Français (en Mairie):

- Conciliateur de justice : Beaurepaire et canton - le lundi de 9h à 12h - Sur rendezvous au 04.74.79.22.60 - Bureau 1
- C.A.F.: 1er et 3ème mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h - Bureau 1
- CPAM: Tous les mercredis de 9h à 12h et sur RDV au 3646 ou ameli.fr - Bureau 2
- MSA Contrôleur : Maison des Services Publics et de l'Emploi à La Côte Saint André de 9h-12h sur RDV au 09.69.36.87.00
- CARSAT (Service Social) : tous mardis de 9h à 12h - Sur RDV au 04.74.31.09.07 l'après-midi - Bureau 1 ; Mme CHABOUD : accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.
- CARSAT (retraite): Maison des Services Publics et de l'Emploi à La Côte Saint André de 9h-12h et de 13h30-16h30 sur RDV au 39.60 et à Vienne.
- PACT : la Permanence SOLIHA (ex. PACT de l'ISERE) ne se tient plus en Mairie depuis le 14 février 2017. Merci de les contacter au 04.76.47.82.45

34 avenue Jean Jaurès (Maison des associations):

- TRAIT D'UNION (médiation familiale) : Mardi de 9 h à 11 h sans RDV - Info et rendez-vous au 04.74.85.02.95 ou 06.76.06.35.17
- MAISON DES ADOLESCENTS : Sur rendez-vous au 04.74.53.89.21 ou par mail : accueil.ir@ado38.fr

DÉCHETTERIE Horaires d'hiver

jusqu'au 31 mars 2020, les horaires de la déchetterie de Beaurepaire sont : lundi - mardi - mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - jeudi de 13h30 à 17h vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

FIBRE OPTIQUE

Copropriétés, lotissements. conventionnez avec Isère Fibre.

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation



et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère. S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

- Pour tout renseignement : www.iserefibre.fr
- Ou auprès votre contact « conventionnement » :

Aurélie MATHIEU-LAMBERET

a.mathieulamberet@ert-technologies.fr